
**Procès-verbal de la 6^e assemblée publique de la Société de transport de
Trois-Rivières (STTR) tenue le mercredi 25 septembre 2024 à 19h00**

| | | |
|----------------------------|----------------------------|---|
| Personnes présentes | M. Michel Byette | Président |
| | Mme Anaïs Michaud-Cloutier | Administratrice |
| | Mme Célia Kingsbury | Administratrice |
| | Mme Alexandra W. Laude | Administratrice |
| | M. Léon Gatien | Administrateur |
| | Mme Karine Descôteaux | Administratrice et représentante des usagers du transport régulier. |
| | M. François Dubois | Administrateur et représentant des usagers du transport adapté |

Personne absente

| | | |
|-----------------------------|-----------------------------|--|
| Personnes ressources | Mme Caroline Cinq-Mars | Directrice des services administratifs et trésorière |
| | M. Patrice Dupuis | Directeur général et secrétaire corporatif |
| | M. Pierre Montreuil | Observateur – conseiller municipal |
| | Mme Pascale Albernhe-Lahaie | Observatrice – Conseillère municipale |

1. Mot de bienvenue du président

M. Michel Byette, président de la STTR, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare ouverte cette 6^e assemblée publique.

2. Prise des présences

M. Patrice Dupuis procède à la prise des présences et le quorum est constaté.

3. Déclaration d'intérêt

Aucun membre ne déclare son intérêt sur l'un ou l'autre des sujets à l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(44-24) IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Dubois
APPUYÉ DE : Mme Alexandra W. Laudé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé

ADOPTÉE

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 26 juin 2024

(45-24) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Byette
APPUYÉ DE : Mme Karine Descôteaux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le secrétaire corporatif soit dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée publique du 26 juin 2024 ;

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique du 26 juin 2024 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

6. Nomination de la vice-présidence

(46-24) CONSIDÈRENT le départ de M. Pierre Montreuil au poste de vice-président ;

CONSIDÉRANT que l'article 22 de la Loi sur les sociétés de transport stipule que la ville de Trois-Rivières doit nommer le président et le vice-président du conseil d'administration.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Byette
APPUYÉ DE : Mme Alexandra W. Laudé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE proposer à la ville de Trois-Rivières de nommer M. François Dubois comme vice-président du conseil d'administration de la STTR.

ADOPTÉE

7. Adoption des comptes à payer

(47-24) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Léon Gatien
APPUYÉ DE : Mme Anaïs Michaud-Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que soient adoptés, tels que déposés, les comptes à payer par chèques et les paiements directs couvrant la période du 1^{er} au 31 juillet 2024, pour une somme totale de 1 893 658,57 \$ ainsi que la période du 1^{er} août au 31 août 2024, pour une somme totale de 1 330 648,73 \$.

ADOPTÉE

8. Adoption de modification des mandataires pour la signature des effets bancaires

(48-24) CONSIDÉRANT les effets bancaires de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) ;

CONSIDÉRANT la désignation des membres du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT l'application de l'article 48 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (R.L.R.Q., c. S-30.01) :

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Célia Kingsbury
APPUYÉE DE : Mme Karine Descôteaux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE M. François Dubois, vice-président, remplace M. Pierre Montreuil en tant que mandataire pour la signature des effets bancaires de la STTR.

ADOPTÉE

9. Adjudication du contrat pour l'achat de routeurs véhiculaires

(49-24) CONSIDÉRANT la proposition d'octroyer un contrat pour l'acquisition de routeurs véhiculaires dans le cadre du projet de Mesures préférentielles pour autobus :

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Karine Descôteaux
APPUYÉE DE : Mme Célia Kingsbury

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'entériner le contrat d'acquisition des routeurs cellulaires pour autobus pour une somme totale de 388 596,73 \$ plus taxes, avec la compagnie 911Pro;

D'autoriser le directeur général à signer la proposition de renouvellement pour et au nom de la STTR.

ADOPTÉE

10. Adoption embauche de chauffeurs

(50-24) IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Dubois
APPUYÉ DE : M. Anaïs Michaud-Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE soit entérinée, à la suite du processus de sélection, l'embauche des chauffeurs temporaires sur appel suivants :

1. M. Stéphane Durand
2. M. Saber Bedoui
3. M. Aymen Mkaddem
4. M. Stéphane Massicotte
5. M. Serge Poulin

ADOPTÉE

12. Affaires diverses

S.O.

13. Période de questions

Question 1 (M. Alexandre Lemerise)

Quelles seront les tâches des nouveaux membres du conseil d'Administration ?

M. Byette explique que les nouveaux membres ont été nommés pour remplacer les 4 élus précédents. Ils auront les mêmes responsabilités, soit de représenter la STTR, de l'administrer, et de contribuer à l'amélioration des services de transport collectif et durable à Trois-Rivières.

Question 2 (M. Alexandre Lemerise)

Est-ce possible d'avoir le WIFI dans les autobus ?

M. Dupuis explique que les équipements présentement installés dans les autobus ne permettent pas ce genre de service. Cependant, de nouveaux équipements seront installés dans les prochains mois et l'option de partager une connexion WIFI sera évaluée.

14. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée publique aura lieu le mercredi 30 octobre 2024 à 19 h.

15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR :

M. François Dubois


APPUYÉ DE :

M. Michel Byette

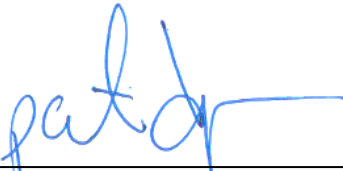
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée à 19 h 40.

ADOPTÉE



M. Michel Byette
Président



M. Patrice Dupuis
Secrétaire corporatif